L'heure légale sera avancée d'une heure à partir du 1er juin

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-02-2009 20:15:14

L'heure légale du Royaume sera avancée de soixante minutes à partir du 1er juin à 00H00 GMT, a annoncé jeudi le ministère de la Modernisation des secteurs publics.

Le retour à l'heure légale se fera à compter du 21 août prochain, en retardant l'heure de 60 minutes à compter du 21 août à 00H00, a ajouté la même source.

Ce changement de l'heure légale vise l'exploitation du facteur temps durant cette période de l'année avec pour objectif essentiel d'économiser l'énergie électrique, tenant compte de ce qui a été démontré dans une étude effectuée par le ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

L'expérience menée l'an dernier a eu des résultats positifs, a indiqué le ministère, précisant que cette mesure ambitionne, également, de réduire la différence de temps existant entre le Royaume et ses partenaires commerciaux régionaux et internationaux.

MAPF